

AMAP le panier de Marjolaine CONTRAT HUITRES.



Nous proposons un contrat huitres avec Monsieur PONTET Hervé,
PRODUCTEUR-EXPEDITEUR HUITRES CAP – FERRET.

Nom, Prénom du consommateur :
Adresse :
Email :Tél : Portable :

Dates de livraison : Les mercredis 18h30 à 19h30 à la Maison pour Tous.
En 2015 : 23 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.
En 2016 : 13 janvier, 10 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai.

Règlement par chèque(s) établi à l'ordre de Monsieur PONTET Hervé et remis à
.....coordinateur.

Le règlement sera remis au producteur le jour de la livraison.

	PETITES	MOYENNES	GROSSES	TRES GROSSES
	N°4 : 4€	N°3 : 5€	N°2 : 6€	N°1 : 6.50€
Nbre de douzaine				
Prix				

(Prix TTC dont TVA 5.50%)

Les huitres sont conditionnées dans des caissettes individuelles et peuvent être conservées plusieurs jours dans le bas du réfrigérateur.

AMAPIENS et producteur s'engagent à respecter les termes de la chartre des AMAPs.

<i>Signature du producteur</i>	<i>Date et signature du consomm'acteur</i>
--------------------------------	--

Tout colis non retirés le jour de la livraison sera ni remboursé, ni remis à une date ultérieure (pensez à vos amis et familles !).



.....
Votre coordinateur atteste avoir reçu de Mr/Mme
pour confirmation de son engagement d'achat d'huitres un règlement de chèque(s)

Votre coordinateur : Mme Bernadette TUPPIN-DELAGARDE.

Signature :

Dates de livraison : **15 octobre, 19 novembre, 10 décembre.**
21 janvier, 11 février, 18 mars, 15 avril, 6 mai